



## **COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 28 mars 2023.**

Présents : Martine Auger, Gilbert Birraux, Liliane Buisson, Marie Jo Desmaris, Yves Ducongé, Denise Gautron, Maryse Lozano, Pascal Malessard, Gérard Perrin, Michel Sala, Jocelyne Servignat, Bernard Tournier.

Excusés : Annick Cellier, Christiane Juston, Thierry Mangematin.

### **1-Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 janvier 2023**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité après corrections. Il est joint au présent compte rendu.

### **2-Point budgétaire**

Gilbert Birraux rapporte la note préparée par le trésorier Thierry Mangematin excusé. En résumé, les soldes des comptes sont positifs et l'exécution du budget, grâce à l'aide de Gilbert et de Bernard, se déroule dans de bonnes conditions. La trésorerie permet le paiement des charges sans difficulté et l'encaissement des chèques se fait de façon régulière.

2 opérations particulières sont à gérer :

- La sortie randonnée du 31 mars aux cascades du hérisson.
- Les 25 ans de la RSCB le 15 juin.

Les membres du CA demandent que, pour ces opérations les chèques des participants ne soient pas encaissés avant l'évènement. Dans le cas des sorties randonnée, une annulation est toujours possible jusqu'à la veille de l'évènement, pour cause de météo défavorable par exemple.

Le trésorier demande, pour un suivi plus précis de l'exécution du budget, de transmettre régulièrement les demandes de remboursements de frais de déplacements. Au pire une fois par trimestre à l'identique de la procédure pratiquée par le Coders01.

### **3-Avis sur les projets de statuts et de règlement intérieur « revisités »**

Gérard Perrin présente le projet de statuts revisités et le projet de RI élaborés par un groupe de travail constitué de Liliane Buisson, Denise Gautron, Gérard Perrin, Michel

Sala et Thierry Mangematin. Ce GT s'est réuni à plusieurs reprises depuis la mi 2022 pour travailler à l'actualisation des statuts du club basée sur le modèle proposé par la FFRS et intégrant les évolutions récentes intervenues au niveau national (fin du certificat médical de non contre-indication, mode de paiement de la licence dématérialisée, mise en annexe du contrat d'engagement par exemple). Les dispositions du RI sont mises en cohérence avec les statuts et le projet de RI intègre les décisions prises par le CA au fil de ses réunions depuis 2021.

Après débat et ajustement de certaines dispositions, le CA approuve à l'unanimité les 2 projets annexés au présent compte rendu.

Ces 2 projets seront transmis au CODERS01 et à la FFRS pour information et avis puis seront présentés pour approbation aux membres du club lors d'une AG extraordinaire prévue le lundi 19 juin 2023.

#### **4- Informations sur la licence dématérialisée**

La loi du 7 décembre 2020 relative à l'accélération et la simplification de l'action publique (asap), indique-en son article 72 : les fédérations sportives remplissant une mission de service public doivent permettre la demande et la délivrance de licences sportives en ligne d'ici la campagne d'adhésions 2022-2023.

Pour répondre à cette obligation la FFRS a lancé en 2022 le projet FFRS 360 d'un nouvel outil informatique sécurisé, remplaçant le logiciel actuel Télémat et intégrant un outil budgétaire permettant le paiement en ligne des licences.

Suite au vote défavorable du budget prévisionnel lors de l'AGO de décembre 2022, une AG extraordinaire a été convoquée le 17 février. Cette AGE a acté l'augmentation de la licence de 6 € pour réduire le déficit de fonctionnement mais a refusé le recours à l'emprunt pour le projet FFRS360 jugé trop cher (840k€) et trop ambitieux par la majorité des membres. Le projet doit être revu à la baisse. Malgré ce contretemps, une communication du 6 mars dernier annonce la mise en place opérationnelle de la licence dématérialisée pour le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

#### **5-Point sur la préparation des « 25 ans »**

Deux subventions nous ont été accordées par la ville de BOURG (300 €) et par le CODERS01 (350 €) pour cette manifestation.

A ce jour 122 personnes sont inscrites, il est décidé de faire un mél de relance prolongeant la date limite d'inscription au 15 avril. Les inscriptions aux activités se feront dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril.

#### **6-Point sur la recherche d'animateurs**

Suite à l'envoi du message sollicitant certain(e)s randonneur(se)s, seul Bernard Convert a répondu favorablement. Il a passé son PSC1 récemment et s'inscrira au cursus de formation à partir de septembre.

Pascal Malessard passera le M2 randonnée en juin.

Il manque encore 3 volontaires pour constituer une équipe d'animateurs rando solide pour faire face à la demande importante de randonnées. Des échanges se poursuivent avec quelques marcheur(se)s. Il est envisagé des séances de lecture de carte pour lever les inquiétudes sur la capacité à s'orienter.

## **7-Échanges sur la mise en place de l'activité « Activ 'mémoire »**

Liliane Buisson propose de mettre en place une activité pour « travailler » la mémoire au cours de la saison prochaine.

Elle a participé à la Carsat à des séances mnémotechniques pour mieux comprendre l'activité.

Deux méthodes existent :

- L'Activ' mémoire développée par la FFRS qui forme gratuitement des animateurs selon le cursus de formation classique
- La mémoire en éveil développée par le CODERS de l'Allier, méthode reconnue par la FFRS qui toutefois ne prend pas en charge les frais de formation.

Le CA préconise de retenir l'Activ 'mémoire.

Avant de décider et de s'engager dans les formations, Liliane proposera un message pour nos adhérents pour savoir qui serait intéressé pour participer à cette activité.

## **8-Point sur la recherche de salle pour la danse et le pilâtes**

La salle des fêtes de Saint Denis sera en travaux à partir de l'été (et même à compter du 1<sup>er</sup> juin), Les activités danse (le lundi après-midi) et pilâtes (le jeudi matin) devront donc trouver une nouvelle salle pour la saison prochaine. Les communes interrogées ont répondu négativement sur la location d'une salle sauf Bourg en Bresse pour le Pilâtes mais la programmation des salles n'a lieu qu'en juillet.

Des recherches ont donc été engagées par les animatrices danse et plusieurs pistes sont à l'étude : salle de l'évêché, salle de Saint Remy ou Saint Denis.

## **9-Questions diverses**

- Réunion annuelle des animateurs : le CA souhaite comme en 2022 réunir les animateurs pour faire un point sur leurs activités et leurs besoins. La date est à caler en mai. Le CODERS proposera une réunion départementale des animateurs sans doute à Attignat le 10 mai.
- Activité boules : Patrice Picard est très investi dans la préparation du tournoi de pétanque de la journée des 25 ans. Le CA propose de le nommer co animateur de cette activité avec Jacky Guéraud. Il est recommandé qu'il passe le PSC1.
- Randonnée cascade du Hérisson : en cas d'annulation pour cause de météo défavorable et de reste à charge pour le transport, le CA prendra en charge les frais
- Carte AGLCA pour photocopies : Michel Sala remet la carte en sa possession qu'il n'utilise pas, elle sera affectée à la secrétaire Annick Cellier.

Le Président

Le secrétaire de séance

Gérard PERRIN

Michel SALA